

# LICENCE PRO.

Maîtrise de l'énergie, électricité,  
développement durable

## GÉNIE THERMIQUE

### Objectifs

La licence professionnelle «Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable» permet de former des professionnels capables de réaliser une expertise énergétique globale sur des bâtiments neufs ou existants ainsi que dans le secteur de l'industrie en y intégrant des solutions utilisant des énergies renouvelables.

### Compétences visées

- Être en capacité de réaliser des audits énergétiques.
- Participer à la réalisation d'un projet de MDE pour le compte d'une collectivité ou d'une entreprise.
- Concevoir et mettre en œuvre des systèmes valorisant les sources des EnR.
- Conseiller une collectivité, une entreprise ou des particuliers dans le choix des énergies et des systèmes.
- Informer et sensibiliser sur les alternatives énergétiques.
- Assurer une veille technologique

### Insertion professionnelle

#### Secteurs d'activités :

Habitat, collectivités, industrie mais aussi transport, agriculture, gestion des déchets....

#### Métiers visés :

- Responsable de développement chargé de conduire les projets en MDE et EnR
- Assistant en maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités
- Consultant en MDE et EnR auprès des entreprises et collectivités
- Assistant administratif gestion de l'énergie
- Chargé d'études
- Chargé de mission
- Chargé de formation et d'animation dans le domaine énergie
- Technicien territorial

### Public visé

L2 : Sciences et technologies

DUT : à caractère scientifique ou industriel dont : génie thermique et énergie, Génie électrique et informatique industrielle, Génie industriel et maintenance, Génie mécanique et productique, Sciences et génie des matériaux, Métrologie et contrôle qualité, Mesures physiques, Génie civil, Chimie, Hygiène, sécurité, environnement..

BTS : à caractère scientifique ou industriel

BTSA : génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau Les candidatures issues d'autres formations, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle etc., sont étudiées directement sans procédure dérogatoire sur simple avis des responsables pédagogiques des parcours concernés.

### Lieu de la formation

U.F.R. Sciences  
Lycée Jean Moulin

### Contact

lpmeedd.sciences@  
contact.univ-angers.fr  
Tél. : 02 41 73 53 99

### Responsables de la formation

**Mihaela GIRTAN**  
mihaela.girtan@univ-  
angers.fr  
Tél. : 02 41 73 53 59

### Alternance

re.sciences@contact.  
univ-angers.fr



### Co-accréditation



## Programme

### SEMESTRE 1

**UE1**  
Stratégie de l'entreprise *64h*

**UE2**  
Projet Personnel et Communication *57h*

**UE3**  
Sciences appliquées à l'énergie *104h*

**UE4**  
Analyse et Expertise Energétique *120h*

**UE5**  
Intégration des équipements performants *120h*

### SEMESTRE 2

**UE6**  
Projet tutoré

**UE 7**  
Stage industriel

## Modalités pratiques en alternance

Recherche d'une entreprise d'accueil dès janvier Sélection : sur dossier, en avril.

Rythme d'alternance : de septembre à avril (2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise) et de mai à septembre en entreprise.

Période de formation : de septembre à septembre

Durée de formation : voir calendrier de la formation

## Relations entreprises | Taxe d'apprentissage

La Licence Pro. Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, ambitionne le développement de liens étroits avec les entreprises, jusqu'aux partenariats portant sur la Recherche & Développement. Nous sommes en particulier attentifs aux offres de stages, d'alternance et d'emplois. Ces offres peuvent être déposées sur le site ip'OLINE de l'Université d'Angers ou être directement adressées aux responsables de la formation.

La qualité a un coût. La faculté des Sciences est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage. Nous remercions vivement les entreprises qui, par leur versement de la taxe d'apprentissage, contribuent à l'évolution de la Licence Pro. et transforment une obligation légale en un investissement utile. C'est aussi un signal fort d'intérêt adressé à notre tutelle, à nos étudiants et à nos stagiaires de formation continue.

**TAXE D'APPRENTISSAGE  
EN SAVOIR +**

